



SALAIRES :

Agression sur notre pouvoir d'achat

Appel à la grève pour le 18 janvier 2001

En matière salariale, le gouvernement confirme son refus d'engager de réelles négociations, tant sur l'année 2000 que sur 2001 et 2002.

Pour 2000, il s'en tient à la décision unilatérale d'une augmentation de 0,5 % sur le seul mois de décembre 2000.

Pour 2001 et 2002, il entend se limiter à une revalorisation de 1,2 % sur chacune de ces deux années.

✦ **Une première évidence :** le maintien du pouvoir d'achat ne sera pas obtenu sur la période que le gouvernement entend imposer comme cadre d'accord (2000/2001/2002).

✦ **Une seconde évidence :** au fil des ans, la situation salariale dans la Fonction publique n'a cessé de se dégrader. La valeur du point d'indice a perdu 10 % par rapport à l'indice des prix de l'INSEE.

Ces « propositions », auxquelles le gouvernement entend se cantonner, malgré leur refus par toutes les organisations syndicales, constituent une véritable agression contre le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés de l'Education nationale,

qu'ils soient titulaires, maîtres auxiliaires, contractuels, vacataires ou emplois jeunes, qu'ils se situent en début ou fin de grille.

Face à ce constat, dont chacun peut mesurer les effets concrets, il est de notre responsabilité de ne pas en rester là et d'organiser la riposte.

Il nous faut agir ensemble !

C'est pourquoi l'UNSEN-CGT, dans le cadre de l'appel à la grève de l'UGFF, des fédérations CGT de la Santé et Services publics CGT, de l'Education, de la Recherche et de la Culture⁽¹⁾, invite les personnels à se réunir dans les écoles, collèges et lycées **POUR DECIDER DE CESSER LE TRAVAIL LE 18 JANVIER PROCHAIN** et de participer aux grèves, rassemblements et manifestations qui auront lieu ce jour-là

Salaires, réduction du temps de travail, retraites

Autant de questions sur lesquelles le MEDEF, dans le cadre de « son projet de refondation sociale », entend s'appuyer pour remettre en cause le niveau de protection sociale.

C'est ce qu'il vise au travers de ses diktats qu'il veut imposer pour augmenter le nombre d'annuités de cotisations - et donc reculer l'âge du départ à la retraite - et pour baisser le montant des retraites complémentaires de 16 %, dès le 30.03.2001.

Les salariés du privé, les personnels qui vivent la précarité dans le public et les titulaires sont concernés par les entrées tardives

dans la vie active, par les emplois dans le privé et les galères avant le concours et leurs conséquences sur le calcul final du nombre des annuités et du montant total de la pension.

Quant au gouvernement, en restant dans l'expectative (le mutisme du ministre de l'Education nationale quant à la mise en œuvre de la RTT qui doit s'appliquer dès le 1.09.2001, sa volonté de le faire sans créations d'emplois...) ou en faisant de mauvais choix, il pénalise les salariés et encourage les prétentions patronales.

Montreuil, le 10 janvier 2001

Etre en grève le 18 janvier, c'est aussi le moyen de s'opposer à ces stratégies

(1) D'autres organisations appellent à la grève : FO, la FSU, le groupe des Dix, Sud.

Bulletin d'adhésion

Je souhaite

adhérer

prendre contact avec un militant CGT Educ'action de mon département

NOM Prénom.....

Adresse

Tél.

Etablissement (adresse).....

Corps d'enseignement

Bulletin à retourner à UNSEN-CGT - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex - Tél. : 01.48.70.17.67

Télécopie : 01.49.88.07.43 - e-mail : unsen@cgt.fr - internet : http://www.ferc.cgt.fr

POUR NOS SALAIRES, POUR DES SERVICES PUBLICS AMELIORES

TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION LE 18 JANVIER
Manifestation unitaire régionale : 10h30 Montparnasse

Pouvoir d'achat, emploi, précarité, RTT, retraites, les revendications des fonctionnaires et agents publics se heurtent à un blocage gouvernemental.

Le ministre de la fonction publique entend conclure les négociations le 18 janvier. En l'état actuel, les propositions gouvernementales ne permettent ni de maintenir le pouvoir d'achat pour l'année 2000, ni d'assurer une amélioration significative de l'ensemble des rémunérations pour 2001 et 2002. L'évolution des carrières des fonctionnaires reste bloquée.

Il s'agit d'obtenir que les fonctionnaires voient progresser leur pouvoir d'achat et bénéficient eux aussi de la croissance économique.

Il faut imposer une refonte de la grille indiciaire incluant des mesures significatives pour les bas salaires et permettant l'amélioration générale des carrières. C'est un élément essentiel pour reconnaître et améliorer les qualifications : des personnels qualifiés, mieux reconnus, mieux rémunérés, c'est aussi des services publics améliorés.

Les organisations syndicales des fonctionnaires et agents publics de l'Ile de France CGT, FO, FSU, G10-Solidaires appellent donc les personnels à s'engager dans l'action le 18 janvier, notamment en participant aux grèves dans tous les services et établissements où elles sont décidées et à la manifestation unitaire régionale de Montparnasse à Sèvres-Babylone (RV 10h30, parvis de la gare).

D'ores et déjà, le gouvernement a programmé l'allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires dans le cadre de ses engagements au niveau européen. Dans le même temps, le MEDEF mène l'offensive contre les retraites complémentaires. C'est donc l'avenir des retraites par répartition qui est menacé.

Dans la continuité de la mobilisation du jeudi 18 janvier les organisations syndicales des fonctionnaires et agents publics de l'Ile de France CGT, FO, FSU, G10-Solidaires appellent les personnels à agir en convergence avec les salariés du privé le **25 janvier** – journée interprofessionnelle à l'initiative des 5 confédérations- pour la défense et l'amélioration des retraites.

*Les organisations syndicales des fonctionnaires et agents publics de l'Ile de France
CGT, FO, FSU, G10-Solidaires*

Manifestation unitaire
Jeudi 18 janvier à 10h30
Montparnasse

